

NOMBRE DE MEMBRES

	En exercice	Présents	Exprimés
١	15	10	12

1-2410/2022

Date de la convocation 17 octobre 2022 Date d'affichage 17 octobre 2022

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON SEANCE DU 24 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à vingt-etune heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents: MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Jean-Pierre BRITIS, Patrick CHAUVIN, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Elisabeth POUTS.

Absente: Mme Stéphanie RELEA.

Excusés : M. Yannick CLAVERIE (ayant donné procuration à Mme Elisabeth POUTS), M. Grégory PALENGAT (ayant donné procuration à M. Patrick PAREDES) M. Frédéric CATHALOGNE, Mme Fanny MARTHOU-DELALANDRE.

Secrétaire de séance : M. Patrick PAREDES.

Objet: décision modificative n° 2 du BP 2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget car certains crédits n'ont pas été prévus.

Décisions modificatives - COMMUNE DE GABASTON - 2022 DM 2 -

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes		
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant	
615221 (011) : Bâtiments publics	-2 000,00			
61558 (011) : Autres biens immobiliers	-1 000,00			
6231 (011) : Annonces et insertions	- 300,00			
6218 (012) : Autres personnel extérieur	3 300,00			
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les ajustements budgétaires évoqués ci-dessus.

AUTORISE le Maire à effectuer les virements conformément au tableau proposé ci-dessus.

Site internet: www.gabaston.fr

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme. Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

